1. *Débitrice:* **ID NEON & ID METAL SA, 1541 Sévaz**
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois
3. *Commissaire:* Fidexis SA, boulevard de Pérolles 21, 1700 Fribourg
4. *Remarques:* Le Président du Tribunal civil de la Broye a prononcé, en date du 5 juillet 2007:
   La requête du 25 mai 2007 est admise.
   Le sursis concordataire sera rendu public par le Greffe du Tribunal civil de l'arrondissement de la Broye.
   Le commissaire au sursis pourra, en tout temps, faire dépendre l'exécution de son mandat de la prestation d'avances suffisantes.

   Greffe du Tribunal de l'arrondissement de la Broye
   1470 Estavayer-le-Lac

(04027294)